



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

équipements

Question écrite n° 87719

Texte de la question

Mme Isabelle Attard attire l'attention de Mme la ministre des outre-mer sur l'application de la circulaire n° 5608 du 19 septembre 2012 du Premier ministre, définissant les orientations pour l'usage des logiciels libres dans l'administration. La circulaire incitait les ministres à l'utilisation des logiciels libres dans leurs services. Elle souhaite savoir quelles suites ont été données à cette circulaire, notamment les études d'opportunités de migration de logiciels, l'intégration de ce critère dans les appels d'offres, les projets de migration de logiciels propriétaires vers des logiciels libres ou encore la mise à disposition des sources de logiciels développés en interne ou par un prestataire, au sein du ministère et de l'intégralité des administrations qui en dépendent. Elle souhaite de plus connaître le montant des dépenses en logiciel, en distinguant les logiciels propriétaires des libres, au sein du ministère et des administrations qui en dépendent, pour chaque année de 2008 à 2014.

Texte de la réponse

La circulaire du Premier ministre no 5608 du 19 septembre 2012 a incité les ministères à utiliser plus largement les logiciels libres. Par décision arrêtée lors du comité technique des SIC du 24 juin 2014, la Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication a décidé de centraliser le suivi de l'utilisation des logiciels libres et les réponses ministérielles correspondantes. Les services du Premier ministre apporteront donc une réponse complète à cette question. Le support informatique du ministère des outre-mer relève du ministère de l'intérieur. Des applications support telles que Elise (gestion et suivi du courrier) ou CASPER (gestion du temps) sont maintenues par le ministère de l'intérieur techniquement et budgétairement. Au plan bureautique, les outils de la suite MIMO LibreOffice sont largement déployés auprès de l'ensemble des agents par la Direction des systèmes d'information et de la communication (DSIC) du ministère de l'intérieur. La DGOM a fait l'acquisition en 2015 de micro ordinateurs équipés des seuls logiciels libres (libre office). L'acquisition de logiciels payants sera programmée en fonction des besoins des utilisateurs, notamment la suite Microsoft Office pour certaines applications (exemple Elise). Pour le développement du système d'information géo-décisionnel des outre-mer, des logiciels spécifiques de Business Intelligence, conformes au cadre de cohérence technique du ministère de l'intérieur et respectant les référentiels généraux de sécurité et d'interopérabilité, sont expérimentés en 2015 : - Talend Open Studio (outil ETL – extract/transform/load), version opensource gratuite ; - PostgreSQL (gestion de bases de données), libre ; - QlikView de la société Qlik (logiciel d'analyse de données : 1 licence serveur, 6 102,34 € ; 5 licences utilisateurs, 5 x 977,74 € ; TOTAL : 10 991,03 €) ; - Pentaho (logiciel de reporting), version gratuite ; - R (logiciel libre de traitement des données et d'analyse statistiques mettant en œuvre le langage de programmation S) ; - Gephi (logiciel libre d'analyse et de visualisation de réseaux) ; - Processing : une bibliothèque java et un environnement de développement libre de programmation graphique ; - QGIS (Système d'information géographique opensource) ; - Cartes&Données de la société Artique (logiciel de cartographie, contrat de maintenance annuel de 900 €) ; - InkScape (logiciel libre de dessin vectoriel) ; - Beyond 20/20 (Visualisateur -browser- de données permettant de constituer des tableaux multi-dimensionnels personnalisés à partir d'un fichier de données individuelles, de consulter et de manipuler des tableaux de données prédéfinis, fourni gratuitement sur le site de l'Insee) ; - FreeMind (logiciel libre qui permet de créer des

cartes heuristiques ou Mind Map, diagrammes représentant les connexions sémantiques entre différentes idées ; - TextPad : version gratuite d'un logiciel payant, éditeur de texte de fichier volumineux. Pour la gestion du centre de documentation de la direction générale des outre-mer, le logiciel Kentika (ex-Alexandrie) est utilisé depuis 2009 pour un coût annuel de maintenance de 2 025 € (2015).

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Attard](#)

Circonscription : Calvados (5^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87719

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er septembre 2015](#), page 6595

Réponse publiée au JO le : [22 mars 2016](#), page 2440